

Billets d'Afrique Numéro 74 Octobre 1999

Timor, Congo(s)

L'épouvante semée à Timor-Est par des milices déchaînées, manipulées par l'armée indonésienne, est d'abord apparue comme l'échec sordide de la "communauté internationale" et de sa seule expression quelque peu légitime, les Nations unies. On évoquait à juste titre le spectre de la SDN (Société des nations), s'effondrant de lâcheté avant la dernière guerre mondiale.

Même si mi-septembre la situation du peuple timorais demeurait dramatique, même si la tâche de la force internationale d'intervention s'annonçait périlleuse, même si l'ONU est coresponsable, par son inadmissible imprévoyance, des milliers de victimes d'atrocités, la tragédie timoraise pourrait bien marquer un tournant.

Au risque de choquer, il faut d'abord constater un considérable progrès dans la rapidité et la qualité de réaction de l'ONU - une fois déclenché le processus planifié de crimes contre l'humanité. Progresser était aisé : on vient quasiment de nulle part. Se souvenir du Rwanda. Mais la décision d'intervenir était improbable face à une puissance régionale, alliée des États-Unis, abritée pensait-on par le veto chinois. Le 10 septembre, les "réalistes" la croyaient encore impossible. Dans la nuit du 14 au 15, le Conseil de sécurité votait la résolution 1246. Il autorisait l'essentiel, dont il est si avare : l'usage de la force, en vertu de l'article 7 de la Charte.

Ce qui a permis ce retournement, c'est l'acceptation de l'intervention par l'Indonésie. À vrai dire une capitulation de la part des généraux, détenteurs du pouvoir réel. Toutes sortes de pressions ont joué. Mais l'une d'entre elles, toute neuve, semble avoir joué un grand rôle : la menace de poursuites pour crimes contre l'humanité. Le plus étonnant, c'est que cette menace est désormais crédible. Elle commence à dissuader : les organisateurs de tels crimes sont souvent très riches, ils possèdent de gros comptes et luxueuses résidences à l'étranger, et n'ont pas envie de rester coincés dans leur malheureux pays.

Les pressions ont joué parce que l'opinion internationale s'est émue. Grâce au courage des journalistes et à la mobilisation des grands médias. Face à la tragédie du Congo-Brazzaville, à l'ampleur des crimes contre l'humanité perpétrés, on observe au contraire un silence quasi total. Ce pays, à plusieurs titres, "intéresse" la France. Trop. Et pas assez les autres pays occidentaux. Ils laissent Paris agir, et jouer de tous les subtils moyens d'assoupir les médias. Tandis que l'Église catholique, très réactive à juste titre pour Timor-Est, en reste encore pour le Congo-B à une posture caritative ambiguë.

Nous ne désespérons pas de rompre le silence mortel. Comme des milliers de Norvégiens (!) qui vont manifester fin septembre. Avec d'autres ONG, nous avons placé les députés devant leurs responsabilités. Mais la presse française ferait bien de se poser quelques questions...

Revenons-en à Timor, et au délai de réaction de l'ONU - beaucoup trop long pour les Est-Timorais. Il faut admettre, certes, qu'une instance de concertation (on n'ose dire démocratique) sera toujours plus lente à s'ébranler qu'une dictature ou les auteurs d'un complot criminel. Ceux-ci le savent bien, au point de surestimer leur avantage et l'impuissance des instances délibérantes : ils provoquent parfois, à trop les humilier, un sursaut de dignité.

Il reste que si l'ONU n'est pas capable d'anticiper davantage face aux risques criminels majeurs, les groupes ou pays menacés se défieront définitivement de sa garantie, pourtant indispensable lors de la conclusion de certains processus de paix. On songe à celui, si fragile, du Congo-K. Kofi Annan le sait mieux que personne, après le Rwanda et Timor : il est urgent qu'enfin, au siège des Nations unies, on envoie ailleurs qu'à la poubelle les documents ou renseignements signalant la planification d'un génocide.

SALVES

Rwanda, Timor,...

Si l'on veut empêcher le retour d'une mécanique infernale, mieux vaut la comprendre. S'agissant du génocide de 1994 au Rwanda, il a fallu pas mal de temps pour distinguer, derrière les déchaînements miliciens, le rôle clef d'un groupe d'officiers, l'*Amasasu*. Alison Des Forges a apporté une contribution décisive à cet égard¹. Le citoyen ordinaire, beaucoup mieux informé de la tragédie timoraise qu'il ne le fut du Rwanda, décrypte désormais le spectacle de marionnettes mis en place par les planificateurs galonnés. La répétition du spectacle montre que cette forme d'arme exterminatrice - des hordes de desperados ivres ou drogués - est appelée à resservir, manipulée par des stratèges au sang froid.

Leurs plans sont si machiavéliques qu'il s'est trouvé chaque fois un ou plusieurs informateurs pour transmettre à l'avance des documents ou des renseignements précis. Tels ceux réunis avant le 30 août dans un rapport secret de l'ONU (cf. *Le Monde*, 14/09/1999). Encore faut-il savoir "lire" de tels desseins.

Les responsables politiques et militaires soucieux d'y parer devraient se repasser en boucle le scénario des généraux indonésiens. Puis le comparer à celui des officiers rwandais de l'*Amasasu*. Avec au moins autant de conscience professionnelle que les entraîneurs de football visionnant les derniers matches d'un futur adversaire. Pour faire mieux la prochaine fois...

1. Rapport Human Rights Watch/FIDH, *Aucun témoin ne doit survivre*, Karthala, 1999.

Courrier d'Agir ici, Cimade, Frères des Hommes, Survie¹. 10 septembre 1999

Madame la députée, Monsieur le député,

Au **Congo-Brazzaville** s'est réinstallé en octobre 1997 un dictateur plusieurs fois rejeté par le vote des Congolais, le général Denis Sassou Nguesso. Il a resurgi d'une guerre civile, porté par des forces étrangères (des contingents angolais et tchadien, des résidus de l'armée de Mobutu, des militaires et miliciens rwandais coauteurs du génocide), une milice locale (les Cobras), et la bienveillance française.

À Paris, les propos officiels feignent de croire qu'un général-policier formé par la Stasi, qui sema de complots et d'assassinats l'histoire de son pays, se muerait en homme de paix, en grand réconciliateur. Il tient effectivement ce discours. Mais il organise parallèlement une reprise en main totalitaire, et la captation de la rente pétrolière. Surtout, il a laissé ses milices généraliser le pillage, et répandre la terreur chez les populations du Sud de la capitale et du pays. Homme du Nord, le général Sassou Nguesso traite ces populations, majoritaires au Congo, comme une menace permanente.

Ce comportement a relancé la guerre civile. Enrôlées ou non dans l'armée régulière, les milices Cobras, imitées par les occupants angolais et

les auxiliaires rwandais, ont multiplié les massacres depuis décembre 1998, provoquant la fuite de centaines de milliers de personnes dans les forêts. Une partie de ces déplacés sont morts, ou meurent encore, faute de nourriture et de soins. Au-delà du drame humanitaire qui se poursuit, la politique de tueries et de viols systématiques à caractère ethnique, organisée ou "tolérée" par le régime congolais, relève clairement selon nous du crime contre l'humanité. Même s'il faut se méfier des comparaisons (et ne pas exonérer les milices de Lissouba et de Kolelas de leurs exactions), elle situe le pouvoir du général Sassou Nguesso du côté des Milosevic, ou des généraux indonésiens organisateurs des massacres à Timor.

Si nous avons décidé de vous alerter, c'est que notre pays, au nom d'un raisonnement insoutenable, a décidé d'engager un ensemble de moyens militaires pour faire triompher ce régime. Le raisonnement, c'est celui du "passage en force", d'une "paix" issue de l'écrasement de toute opposition. Mais qui peut croire à une paix durable acquise par le crime contre l'humanité ?

Les Transall de l'armée française n'ont cessé de livrer des armes à la faction au pouvoir. Selon *La Lettre du Continent* du 1^{er} juillet, la France a financé avec l'argent du Fonds d'aide et de coopération (FAC) l'intervention d'au moins 80 officiers et sous-officiers français. De surcroît, une opération officielle, ADES, dirigée par deux militaires français "retraités", Marc Garibaldi et Bernard Daviet, aurait recruté 25 sous-officiers français pour encadrer 600 soldats congolais. Le financement passerait par la banque FIBA, d'Elf et Omar Bongo. « *Le projet ADES intéresserait également le groupe Bolloré* » (*La Lettre du Continent*, 15/07/1999). De leur côté, les opposants au régime dénoncent l'intervention de légionnaires français dans le "maintien de l'ordre". Ne paierons-nous pas un jour chèrement le pétrole préservé à ce prix ?

Début 1993, explique le rapport de la mission d'information parlementaire sur le Rwanda, l'Élysée décidait l'envoi d'une opération baptisée "Chimère" auprès de l'armée d'Habyarimana - la sauveur d'une déroute certaine. On sait ce que commit l'année suivante le régime conforté par cette intervention secrète.

Le Parlement peut-il se taire face à ce bégaïement de l'histoire ? Nous vous demandons, au moins, de questionner le gouvernement à ce sujet - voire d'exiger la création d'une commission d'enquête.

Avec l'appui d'autres pays européens qui se sentent concernés par l'avenir du Congo-Brazzaville, la France a tous les moyens de faire pression pour une issue négociée du conflit en cours. Mais cette voie-là, plus digne de notre pays, ne sera prise que si votre interpellation contribue à faire échec aux vieux réflexes coloniaux. [...]

1. Pour leur part, les associations signataires envisagent diverses manifestations en faveur du Congo-Brazza. Contact : Nadège Mathevet, 01 43 27 03 25.

Nécrologie

« *Dieu est mort à Brazzaville* », titre *Le Figaro* (28/08/1999), sur un reportage confus et/ou erroné, qui tend à attribuer aux miliciens de Kolelas la même terreur que celle que les soldats gouvernementaux sèment parmi les civils. En renvoyant les deux camps dos à dos, on fait le lit de tous ceux qui nient ou éludent la nature profondément politique du conflit. Un confrère commente : « *Il aurait été plus pertinent et adéquat d'annoncer la mort - par suicide collectif - des organes de notre grande presse internationale* », tant ils sont déficients sur le drame congolais.

La phrase « *Dieu est mort...* » est prononcée par un missionnaire désespéré. Un influent collègue, dans le même état, en vient à souhaiter : « *Pourvu que Sassou gagne !* ». Pour que « *l'ordre règne* » à Brazzaville, comme jadis à Varsovie ?

Le désespoir peut expliquer le manque de lucidité. Mais le rouleau compresseur des partisans français de Sassou n'est pas désespéré, lui. En dépêchant des armes, des militaires et des mercenaires auprès de leur général préféré, ils espèrent réduire à un simulacre les pourparlers de paix discrètement amorcés entre le pouvoir actuel et celui qu'il a renversé.

« *Une paix de dupes ?* », s'interroge *La Lettre du Continent* (2/09/1999). Une *Pax franca*, lourde de futurs affrontements... qu'autoriserait un deal conclu en 1996 avec les États-Unis : à chacun son Congo, B ou K. Paris et Washington, reflétant l'avis de leurs compagnies pétrolières, remercieraient aussi Sassou d'exiger deux fois moins de royalties que son prédécesseur (NCN, 10/09/1999).

Reste à savoir si Lionel Jospin, pour sa tranquillité à court terme, laissera la niveleuse française achever sa besogne, ou s'il favorisera une médiation de l'Union européenne, plus politique qu'éradicatrice. Avant que la France ne préside l'UE, en janvier 2000...

Pétroleuse

Les trois compagnies du consortium pétrolier (Exxon, Elf et Shell) font le forcing pour décrocher en octobre le feu vert officiel de la Banque mondiale au **pipeline Tchad-Cameroun**. Leurs "gouvernements" aussi. Surtout Paris et Washington.

Pendant ce temps, des écologistes américains ont acheté une pleine page de publicité dans le *New York Times* du 10 août. Ils y expliquent que le pipeline offre une chance unique « *d'investir dans des gouvernements corrompus et d'obtenir une destruction rapide de la forêt tropicale sans coûts supplémentaires* » (*La Lettre du Continent*, 02/09/1999).

Cet été, on avait pu croire le président de la Banque mondiale encore indécis. La fuite d'un échange de courrier électronique entre deux de ses vice-présidents (Ian Johnson, chargé du Développement durable, et Jean-Louis Sarbib, chargé de l'Afrique) donne une image plutôt manipulatrice du comportement de la Banque. Alors même qu'elle prétend asseoir son autorité sur l'objectivité et la concertation. Qu'on en juge :

Ian Johnson à Jean-Louis Sarbib, le 24 août 1999.

« [...] Nous devons initier une discussion stratégique, à haut niveau, avec nos partenaires pétroliers. [...] L'objectif serait de faire inscrire à notre crédit d'avoir modifié le modus operandi d'un groupe d'entreprises largement perçues comme étant récalcitrantes. Il serait important d'obtenir que ces dernières fassent des déclarations publiques qui pourraient protéger notre réputation pour tout ce qui concerne les activités d'exploration qui feront suite au projet et qui ne seront pas financées par nous.

[Cela confirme le problème soulevé par le député Yorongar : le pipeline donne accès à une vaste zone pétrolière, dont seul un tiers a fait l'objet d'études et négociations écologiques et économiques].

[...] Nous devrions engager les ONG qui formulent des critiques à notre égard dans un exercice séparé, ce qui nous permettrait d'écartier l'attention concentrée sur les divergences entre ces ONG et nous-mêmes, et qui aujourd'hui focalisent le débat. À cette fin, j'avais suggéré [...] que nous envisagions d'envoyer une "mission d'écoute" de haut niveau en Europe et dans la Région.

Pour que cette tactique marche, il est important que la mission d'écoute soit composée de collègues qui, dans l'esprit de ceux qui nous critiquent, ne sont pas associés de trop près au projet. Je crains, si nous envoyons une équipe qui comprend des directeurs régionaux ou des experts, que nous ayons beaucoup plus de mal à convaincre les ONG que nous sommes vraiment prêts à les écouter, à apprendre, et, éventuellement, à faire quelques propositions qui pourraient les calmer. Si nous n'y arrivons pas, l'exercice aura peu d'impact. [...]

Cette approche nous permettrait de gagner du temps face à ceux qui nous critiquent (cf. la mission d'écoute), tout en poussant en avant le principal objectif de notre campagne qui vise les personnes clés, les décideurs et les faiseurs d'opinion, et aussi l'engagement du consortium à un haut niveau. [...]

Jean-Louis Sarbib à Ian Johnson, le 30 août 1999

J'ai parlé avec Exxon au sujet des questions d'image et d'opinion publique. Leur culture (m'a-t-on dit) est celle d'ingénieurs qui laissent l'excellence de leur travail technique parler pour eux. Ce n'est pas sans ressemblance avec notre Banque d'hier. Nous allons avoir un travail de

conviction à faire ici. [...]

En ce qui concerne la mission d'écoute à haut niveau, [...] je crois que c'est une bonne idée. [...] Je suggère que Serge Michailof travaille avec vous, avec quelques personnes clefs des secteurs environnement/social, [...] des gens qui sachent écouter et qui ne sont pas trop investis émotionnellement [...].

(Traduction libre *Agir ici, Les Amis de la Terre, Survie*).

On se contentera de relever :

- le mépris dans lequel sont tenues les ONG, qu'il s'agit de neutraliser par un semblant de concertation ;
- le partenariat étroit avec les compagnies pétrolières ;
- la volonté de masquer l'escamotage d'une grande partie du périmètre exposé.

La "mission d'écoute" s'est déjà rendue aux Pays-Bas (berceau de Shell). Un émissaire de la Banque mondiale a usé d'un langage émotionnel (« rompre le cycle du fatalisme et créer l'espoir de l'utopie » contre la pauvreté) qui n'a pas obtenu le succès espéré.

Miracle du verbe ?

Bouteflika donne à croire aux **Algériens** la paix civile et la fin de la corruption. Il les subjugue. Il les séduit par un langage alerte et inédit. Et parce qu'ils ont envie d'y croire.

Ils y croient. Leurs millions de bulletins d'adhésion forment un tapis volant. Portera-t-il leur président à faire ce qu'il dit ? Un ange passe...

Ce n'est pas tous les jours qu'on applaudit les félicitations adressées par Jacques Chirac au vainqueur d'un scrutin africain.

Suspense

Suspendu entre guerre et paix, le **Congo-K** aurait bien besoin d'un tel miracle. Le zèle des nombreux courtiers, médiateurs et parrains du processus de paix de Lusaka a pu jusqu'ici à noyer les différents incendies qui ne cessent de resurgir - sans savoir si un foyer ou un incendiaire ne vont pas les déborder.

Tant de gens raisonnables, sur trois continents, s'accordent à vouloir le succès de l'accord de paix que peut réussir leur stratégie de refroidissement, par paliers, de la déraison ambiante...

Fascination

"Cédant" à l'offensive de charme du ministre **soudanais** de l'Énergie et des Mines Awad el Jaz (aussi versé dans les activités de sécurité), **Total** envisage de relancer son engagement dans l'extraction du pétrole sud-soudanais.

Maintenant que ce pétrole a commencé de couler vers la mer Rouge, on peut plus facilement oublier le calvaire des peuples du Sud-Soudan (voir *Ils ont dit*), et verser plus ouvertement des *royalties* à un régime massacreur.

Bercy et l'assureur du commerce extérieur (la Coface) commencent pourtant : « À court terme, risque élevé. À moyen terme, risque très élevé ». Mais le président de la chambre de commerce franco-arabe Michel Habib-Deloncle s'est demandé si des garanties de crédit étaient réellement indispensables. Le FMI partage cet enthousiasme. Dans un document de 5 pages publié le 3 juin, c'est tout juste s'il fait allusion au « conflit intérieur qui détourne les ressources budgétaires d'un usage productif » (*Africa Confidential*, 28/06/1999).

Couvert d'or noir, le gourou de Khartoum el Tourabi est encore plus fascinant.

Moral et justice en berne

Le 2 septembre, le tribunal correctionnel de **Djibouti** a condamné à huit mois de prison ferme deux directeurs de périodiques et leaders de l'opposition : Daher Ahmed Farah, président du parti PRD et directeur du *Renouveau* ; Ali Meidal Waïs, ancien chef d'état-major, codirecteur du *Temps*. Pour « diffusion de fausses informations susceptibles de démoraliser l'armée ». Les deux titres sont suspendus pour un an. Le tribunal siégeait à huis clos, et les deux hommes ont dû se passer d'avocat. Les voilà embastillés dans la sinistre prison de Gabode.

Il faut croire que le moral de l'armée et du régime sont bien fragiles : les deux journaux n'ont fait que reprendre un communiqué de la rébellion (le FRUD) annonçant qu'un hélicoptère de combat avait été abattu, avec à son bord deux mercenaires polonais et six militaires djiboutiens. Est-ce cette présence mercenaire qui pose problème, ou sa vulnérabilité ?

Le 26 juillet, le ministre français Hubert Védrine répondait dans le *Journal Officiel* à une question écrite du député Gilbert Biessy. Il se félicitait de la reprise de la coopération franco-djiboutienne en matière de justice, « qui permettra sans doute des améliorations significatives ». « Par l'aide qu'elle apporte à Djibouti, la France entend soutenir le développement de ce pays, et notamment l'enracinement de l'État de droit et le respect des droits de l'homme ». On peut « entendre » tout cela en restant sourd.

À l'instar des cénacles parisiens où l'on considère Djibouti comme le bac à sable, ou la machine à primes, d'une armée sous-occupée. De quoi ronger son frein, ou son os.

Chirac-Kadhafi

Comme Jacques Chirac, Mouammar Kadhafi aime les Sommets. Mais il grimpe plus haut que son « ami » : 45 présidents (contre 34 à Paris en novembre 1998) ont participé au Sommet libyo-africain de Syrte (la Libye fait partie de l'Afrique, mais, comme l'Élysée, elle sponsorise ses invités). Beau joueur, le président français s'est associé à la fête, y déléguant le fidèle Godfrain - ex-ministre foccartien de la Coopération.

Celui-ci s'est retrouvé à deux pas du beau-frère de Kadhafi : Abdallah Senoussi, chef des services de sécurité, condamné par contumace pour l'attentat contre le DC10 d'UTA en 1989. Mais ce verdict est résolument "oublié" par Tripoli et Paris. Ou plutôt par Mouammar et Jacques, tant la relation prend un tour personnel : « Si Jacques Chirac continue à diriger la France, il n'y aura absolument plus de problème entre nous ». (*Le Figaro*, 08/09/1999, *Libération*, 08 et 18/09/1999).

Cela pourrait signifier que Lionel Jospin n'est pas perçu comme un tenant fiable de cette Françafrique avec laquelle Kadhafi multiplie les alliances (Burkina, Liberia, Sierra Leone, Comores, Congo-K, etc.). Avec Thomas Sankara en victime propitiatoire.

Génocide par omission

Le **sida en Afrique** : déjà 2 millions de morts par an - alors qu'existent des thérapies qui pourraient faire chuter cette mortalité ; 4 millions de nouveaux contaminés ; une espérance de vie réduite de 20 ans en de nombreux pays ; d'innombrables orphelins. On s'approche de la « Peste noire » qui, au Moyen Âge, divisa par deux la population européenne.

Tous les chefs d'État africains étaient convoqués à Lusaka le 12 septembre pour la 9^e Conférence internationale sur ce sujet gravissime - le plus urgent pour leur population. Aucun des 45 hôtes de Kadhafi, réunis quelques jours plus tôt pour fonder une "nouvelle OUA", n'a daigné se déplacer. C'est dire le souci de ces leaders pour leurs peuples (à de rares exceptions près, comme au Sénégal ou en Ouganda, où se mènent d'efficaces politiques de prévention).

Mais l'Occident producteur de médicaments se moque aussi du monde. Des sommes dérisoires sont affectées à la lutte contre ce fléau en Afrique. Encore ne sont-elles pas toujours versées. Le bon docteur Kouchner a oublié ses promesses de 1997 au Fonds de solidarité thérapeutique. Jacques Chirac aussi, mais le contraire eût surpris. Lionel Jospin et Charles Josselin ont la tête ailleurs.

Il y a pourtant de quoi "absorber" sans remords des sommes considérables. Et si les pays de l'OCDE veulent malgré tout faire des économies, il suffit qu'ils tordent le bras (ou plutôt le calcul) de leurs trusts pharmaceutiques, qu'ils les poussent à produire beaucoup plus, beaucoup moins cher. Au coût marginal, puisque la recherche est déjà largement payée.

Commandos d'extrême-droite

Dans sa note d'information du 1^{er} septembre, le *Réseau Voltaire* jette une lumière crue sur les liens entre un certain nombre de "sociétés de sécurité" ou de mercenariat et la garde présidentielle de Jean-Marie Le Pen, le **DPS**. La note s'appuie sur les travaux de la « *Commission d'enquête parlementaire sur les agissements, l'organisation, le fonctionnement, les objectifs du groupement de fait Département Protection Sécurité et les soutiens dont il bénéficierait* ». La commission, que le *Réseau Voltaire* a suscitée et abondamment documentée, a rendu le 26 mai un rapport accablant sur la nature et l'activité du DPS - un rapport totalement éclipsé par la guerre au Kosovo.

Pour ne pas dissoudre cet étrange groupe armé, incroyablement branché, la commission a prétexté de son éclatement. Certes, le DPS s'est scindé en même temps que le Front national (FN) : c'est le DPA (Département Protection Assistance) qui "sécurise" le Mouvement national (MN) de Bruno Mégret.

Mais l'ex-directeur du DPS Bernard Courcelle, passé chez Mégret, a veillé à un judicieux partage des troupes et à leur réorganisation, faisant d'étranges allers-retours entre DPS et DPA. La force de frappe additionnée des deux "Départements" demeure sans doute considérable. Avant la scission, elle représentait entre 1 700 et 3 000 hommes - issus en bonne part des commandos parachutistes, de la Légion étrangère, de la gendarmerie et de la police.

Dans le bref inventaire qui suit, le sigle DPS renvoie à l'ensemble de cette milice d'extrême-droite.

Mercenariat nationaliste

Une dizaine de "sociétés de sécurité", proches du DPS, confèrent à cette cohorte une image typée.

* Nicolas Courcelle, frère de Bernard, dirige depuis 1987 la société de mercenariat *Groupe Onze*. Il fut au préalable légionnaire parachutiste, responsable départemental du FN Jeunesse, garde du corps du marchand de canons Akram Ojeh.

En lien avec l'ami François-Xavier Sidos, cadre du FN et lieutenant de Bob Denard, Nicolas Courcelle est cité fin 1996 comme l'un des recruteurs de mercenaires d'extrême-droite pour Mobutu - sur commande du réseau Foccart et de l'Élysée¹. Cette soudaine notoriété a conduit à changer en France le nom du Groupe Onze, devenu ILS (*International Logistic Security*).

* Entre-temps s'est installé aux USA le *Groupe Onze International* (GOI), dirigé par un ancien (?) agent de la DGSE, Thierry Rouffaud. Des "bouffeurs de Yankees" aux États-Unis, comment est-ce possible ? Le groupe opère notamment en Angola où, malgré leur antagonisme, Français et Américains entrelacés exploitent et protègent le même océan d'or noir.

* Correspondant de GOI en Angola, l'ex-commandant d'infanterie de marine Jean-Pierre Chabrut dirigeait à Luanda la *Société internationale d'assistance* (SIA). C'est à la SIA, épaulée par Nicolas Courcelle, qu'Elf a confié la sécurité de ses agents en Angola de 1995 à 1999. Sacré travail, au milieu d'une guerre civile dont Elf finance les deux parties... (cf. *À fleur de presse*).

Sans transition, Jean-Pierre Chabrut a remplacé Bernard Courcelle à la tête du DPS. Tandis que la direction du DPA était confiée à un vétéran des manifestations néonazies, Gérard Le Vert.

* Le beau-frère des deux Courcelle, Christian Bègue, fait partie de la bande à Denard. Il fut "Lieutenant Étienne" aux Comores. Il a fondé *Bègue Consultants Limited* (BCL).

* Gilles Soulas et Gilles Serreau sont les fondateurs et copropriétaires des sociétés de mercenariat *Ambassy* et *Ambassy Conseil*. Mais aussi de deux entreprises pivots de la propagande néonazie en France, la société de diffusion SEDE et la librairie *l'Encre*.

Cadre du FN puis du MN, Soulas joue dans cette mouvance un rôle majeur d'organisateur et d'idéologue (concerts, affichage, télématique). Il dirigeait le DPS en Île-de-France, selon Bernard Courcelle. Mais aussi la revue de l'association caritative lepéniste *Entraide nationale*. Le DPS a recruté des hommes de main chez les déshérités bénéficiaires de cette entraide...

Autre associée d'*Ambassy* : Laurence Magnol, de l'Église de scientologie.

* Toujours dans la galaxie DPS, un ancien de l'OAS, Gonzague du Chevron du Pavillon, a créé la société de mercenariat OGS (*Organisation Gestion Sélection*). Celle-ci assura entre autres la sécurité du chantier de Total en Birmanie - dans un contexte de travail forcé qui évoque l'Afrique coloniale.

* Ex-officier de gendarmerie (camarade de promotion de Christian Prouteau), ancien responsable du service Action de la DGSE, Jean-Louis Chanas a fondé la société de mercenariat *Éric SA* - qui recrute essentiellement parmi les anciens légionnaires du 2^e REP et les parachutistes du 17^e RGP.

Chanas a prospéré dans la surveillance de champs pétroliers. Investi en quantité d'entreprises, il fut aussi le PDG de la société protéiforme *ARC Consultants* - mêlée à l'affaire des Mistral pour le régime sud-africain d'apartheid, via le Congo de Sassou Nguesso.

Il fut encore administrateur du fameux *Fondo sociale di cooperazione europea*. Cette "banque de l'ombre", qui jonglait entre Milan, Paris et les paradis fiscaux, aguicha un monde fou - notamment dans la franc-maçonnerie droitrière (GLNF, loge P2) et chez les anciens des "services" (cf. *Billets* n° 66). Ce fut aussi le réceptacle de copieuses "rétro-commissions" sur ventes

d'armes.

* Aujourd'hui directeur des ressources humaines du FN, Régis Le Poitevin de la Croix Vaubois dirigea l'*Agence centrale de services* (ACDS), une société de convoyage de fonds appartenant à l'ancien leader de l'OAS Pierre Morel. Victime d'une terrible malchance (un taux de braquage exceptionnel), cette société est en liquidation judiciaire.

* Le rapport de la commission d'enquête évoque également la société *Normandy*, de Philippe et Axel Loustau, et la *Société de prestations de gardiennage et de maintenance*, du responsable du DPS en Val-de-Marne, Jean Marquette.

En 1993, Bernard Courcelle initie un "contrat de sécurité" entre le *Groupe Onze* et le président tchétchène Doudaïev. Depuis le siège du Front national, à Saint-Cloud, il recrute des mercenaires pour la Tchétchénie, et s'entremet en 1996 dans un vaste projet de livraison d'armes. L'affaire donne lieu au détournement d'un million de marks, via une banque croate.

En février 1998, lors d'une perquisition, on retrouve un chèque du même montant, tiré sur le même banque, chez le fondateur du FN Police, Frédéric Jamet. Ainsi que 120 kg de tolite, un explosif à usage militaire. Aux demandes d'explication de la justice, Jamet oppose le Secret Défense.

Bref, on trouve de tout à portée de main du DPS, où s'est recyclée une partie des "services" français : trafic d'armes, groupes de choc, moyens sophistiqués de surveillance, pompes à fric et comptes offshore. Avec le parrainage d'Elf et Total. Au service affiché d'une idéologie raciste.

Tant de moyens de "sécurité" permettent bien sûr au DPS-DPA de "loger" les opposants du Front national, voire de les intimider. Une liste d'environ 2 000 "cibles" a été établie. On ne comprend pas comment cela a pu et peut encore être toléré dans une démocratie.

1. Cf. F.X. Verschave, *La Françafrique*, Stock, 1998, p. 268-270.

De la DPSD au DPS. Et vice versa ?

Il n'est pas inutile de rappeler le parcours atypique de celui qui dirigea durant 6 ans le DPS. Ancien commando de la "coloniale", Bernard Courcelle a servi - comme Bruno Gollnisch, bras droit de Jean-Marie Le Pen - dans la Sécurité militaire : la DPSD, Direction de la protection et de la sécurité de la Défense. La proximité des sigles n'est pas anodine : les membres du DPS disent « la » DPS...

« *La DPSD emploie environ 1 600 hommes, principalement recrutés parmi les sous-officiers et officiers de marine. Il s'agit du service le plus secret et le plus puissant de l'appareil d'État, puisqu'il dispose de pouvoirs d'investigation illimités.*

Parmi ses attributions, la DPSD est maître des habilitations "Défense", et, à ce titre, peut mettre instantanément un terme aux carrières civiles et militaires liées à la Défense. Elle est également en charge du signalement des trafics d'armes et des recrutements de mercenaires » (Réseau Voltaire, 1/03/1999).

Justement, Bernard Courcelle a été à la DPSD chargé de cette surveillance. Ce qui ne l'a pas empêché de passer par le *Groupe Onze* - l'œuvre mercenaire laissée à son frère Nicolas...

Depuis 1985, il est, selon ses dires, « *en réserve active* » de la DPSD. En 1986, il est chargé de la sécurité de la division Armement de l'entreprise Luçhaire.

En 1990, on lui confie la sécurité du musée d'Orsay, et par conséquent de sa directrice Anne Pingeot - "seconde épouse" de François Mitterrand. En 1993, sans transition, il est propulsé à la tête du DPS. Licencié en mars 1999, il fait un passage bref mais remarqué à Brazzaville : on lui demande de diriger la garde présidentielle de Sassou II - "formée" par la DGSE.

Le Congo-B étant de plus en plus nettement rattaché au domaine privé élyséen, on s'aperçoit que le chef d'une milice d'extrême-droite ne s'est guère éloigné du cœur du pouvoir. A-t-il jamais cessé d'être en service commandé ?

Nombre de militants et responsables du DPS sont partis comme mercenaires dans des expéditions autorisées ou encouragées par les plus hautes sphères de l'État : aux Comores en 1995, avec Bob Denard ; au Zaïre en 1996-97, avec Christian Tavernier ; au Congo-B en 1997, 1998 ou 1999. Par ailleurs, la DPSD n'a pu ignorer les échanges militaires entre le noyau dur du DPS et la Tchétchénie.

Dès lors, le DPS apparaît comme un vivier de vrais-faux mercenaires, destiné à permettre la conduite de guerres clandestines - avec la logistique et les finances des "sociétés de sécurité" périphériques. Un peu comme certains policiers de la Brigade mondaine vivent au proxénétisme, la DPSD serait passée de la surveillance du mercenariat au management du vivier, sous un pseudonyme transparent.

En soi, un tel camouflage est un défi à la démocratie. En maints pays, Sécurité militaire = dictature. La DPSD est un "service" hypertrophie, d'autant plus opaque que les journalistes spécialisés dans la "chose" militaire sont totalement suspendus à son habilitation. Le super-contrôleur est mal contrôlé, pas plus par le quatrième pouvoir que par les trois premiers.

Le danger redouble dès lors que la tenue de camouflage choisie est la chemise brune du racisme. Au passage, le procureur de la République a ouvert une information judiciaire pour menace d'assassinat à l'encontre du président du *Réseau Voltaire*, Thierry Meysan.

Il est significatif que le Parlement n'ait pu éviter de créer la commission d'enquête réclamée par ce réseau républicain. Assez de députés ont perçu le danger. Trop de députés cependant, vestales d'une déraison d'État, ont refusé les investigations qui s'imposaient : on leur a signifié sans doute qu'à trop gratter le (ou « la ») DPS, on mettrait à vif un D final, comme Défense, couvert par le secret du même nom.

Convention anti-mercenaires

Grâce à une question écrite du député communiste André Gérin, on sait un peu mieux pourquoi la France - à la différence de l'Italie - n'a toujours pas adhéré à la *Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction des mercenaires*, adoptée le 4 décembre 1989 par l'Assemblée générale de l'ONU.

Réponse du ministre Hubert Védrine (02/08/1999) : le texte de la Convention n'a tenu « *que partiellement compte des positions défendues par la France et d'autres pays occidentaux* ». Une concertation entre administrations est en cours « *pour déterminer si notre pays peut envisager d'adhérer à cette Convention, le cas échéant en formulant des déclarations interprétatives ou des réserves* ». Bref, ça peut être encore long.

Mais la démocratie progresserait si une autre question parlementaire demandait au ministre quelles sont les « *positions* », insuffisamment prises en compte, qui ont jusqu'ici empêché la France de s'associer au bannissement du mercenariat.

Elf sous l'écran Total

Ceux qui misaient sur l'affaire Elf pour décortiquer le pillage de l'or noir africain et la grande corruption en France feraient bien

de relire l'éditorial du 15 juillet de *La Lettre du continent* (cf. *Billets* n° 73) : l'affaire risque fort d'être absorbée avec la firme. Sauf si le juge suisse Perraudin continue de faire des siennes (voir *À fleur de presse*).

Quant au respect des pays "exploités", il ne faut pas attendre de mutation spontanée, tant les pratiques sont voisines, et la bonne conscience partagée. Seules des pressions extérieures peuvent faire bouger les choses. Elles seront plus difficiles encore face à un groupe qui pèsera d'un poids énorme sur le pouvoir politique.

Le salut par la Russie ?

La volonté manquait encore de s'attaquer aux paradis fiscaux (ou "centres offshore"), relais indispensables dans le pillage des matières premières, la corruption, la solde des mercenaires, les trafics d'armes, le blanchiment de l'argent du crime. Elle risque de vite prendre corps.

Les USA avaient battu l'URSS par jet de l'éponge. La mafia prospère dans la Russie exténuée - qu'il faut quand même aider. Jusqu'à s'apercevoir que l'essentiel de l'argent du FMI a été capté par cette mafia : elle a ainsi "recyclé" 10 milliards de \$ d'aide internationale, et se permet avec cet argent de mettre le grappin sur l'une des plus vieilles banques américaines. Alerte rouge !

Les facilités paradisiaques des îles Vierges ou Caïman corrompaient tranquillement les dirigeants occidentaux, les insérant dans des réseaux de plus en plus douteux. Mais ils découvrent qu'à ce jeu-là - la loi de la jungle -, la mafia russe est aussi imbattable que Kasparov aux échecs. On peut donc s'attendre à une forte montée de la demande de régulation financière. Pain béni pour ATTAC et Cie !

Courrier

Nous recevons ce mot de Suzanne de Brunhoff :

« [...] Permettez-moi de discuter un point de votre numéro 73 [...]

Sur le Kosovo, vous publiez deux extraits du *Monde* (l'un du 27 juin, l'autre du 12 août) sous la rubrique "Crimes contre l'humanité". Les deux vont dans le même sens, mais c'est surtout le second qui fait problème.

Le titre en est sympathique : « *Rendre justice au peuple kosovar* ». Mais non le contenu. Si l'on condamne tout nettoyage ethnique, qu'il soit étatique ou spontané, il n'y a aucune justification possible des expéditions punitives de Kosovars contre les Serbes du Kosovo, ni au départ massif de ces Serbes. Répondre au crime par le crime, en attendant les tribunaux, est-ce admissible ? Je pense que non [...] ».

Nous sommes bien entendu d'accord avec Suzanne de Brunhoff... et le restons avec l'article du Monde. Les deux ne s'adressent pas au même interlocuteur, et ne partent pas du même point de vue.

Du point de vue moral, il faut décourager la vengeance, convaincre les Kosovars de ne pas la pratiquer.

Le point de vue de Philippe Rebafer dans Le Monde est politique. Il s'adresse à ceux qui peuvent et doivent « rendre justice au peuple kosovar ». Il pose le problème de l'autorité capable d'interdire la vengeance à ce peuple. Il observe que cette autorité ne saurait imposer aux victimes une injonction morale (ne pas se venger) si dans le même temps elle installe le déni de justice - en refusant de poursuivre et sanctionner le bourreau, le planificateur des crimes contre l'humanité.

Survie estime nécessaire de promouvoir le débat politique sur de tels sujets. Mais si, dans une relation interpersonnelle, nous avons une supplique à adresser à des amis kosovars, ce serait évidemment d'éviter le cercle infernal des représailles. Ce serait un conseil, pas un ordre.

Merci à notre lectrice de nous avoir permis ces précisions.

(Achévé le 19/09/1999)

ILS ONT DIT

Du Congo-B à l'Afghanistan

« L'imposture de base, c'est le discours d'intronisation [en octobre 1997] de celui qu'on a aussitôt appelé Sassou II. Un Sassou que l'on voulait croire converti au libéralisme, à la démocratie et à la paix. À l'abri de ce discours parfaitement satisfaisant et constamment repris, les vainqueurs de 97 ont pu, point par point, faire exactement le contraire de ce qui y était affirmé [...].

Les acteurs de la mouvance du Président ont agi dans la plus grande confusion, selon trois logiques perverses, mais mal articulées entre elles :

- la logique à très court terme de l'intérêt financier et du pillage [...].
- la logique du désordre maximum à la faveur duquel un coup d'État contre Denis Sassou Nguesso devenait possible [...].
- la logique enfin nettement génocidaire de la "punition" à infliger aux gens du Sud "décidément trop têtus", avec comme maîtres mots "tuer et détruire" autant que possible.[...]

Il faut avoir à l'esprit les réalités quotidiennes de cette anarchie toute féodale du camp présidentiel [...].

Les partenaires étrangers présents sur place, principalement l'ambassade de France, la délégation de l'Union européenne et la représentation du PNUD se sont efforcés dans cet épais brouillard de préserver autant et aussi longtemps que possible l'image internationale du régime de transition de Denis Sassou Nguesso. Aujourd'hui, ils doivent se rendre à l'évidence, qu'en croyant coopérer à la restauration d'un État, ils travaillaient en réalité pour des organisations de délinquants sans aveu [...].

Abandonné à lui-même dans l'état où il se trouve, le petit Congo ne peut que partir à la dérive sur le modèle libérien et sierraléonais [...]. Les jeunes ont été armés contre leur avenir.[...]

Un pays nouveau se reconstruit à la base et dans le secret des consciences. Il s'édifie non plus sur des idées mythiques, puisées dans l'idéologie de l'État, mais sur des nécessités réelles, des besoins fondamentaux à satisfaire, au travers desquels les gens de bien apprennent chaque jour à se réunir pour trouver ensemble des solutions réalistes à leurs problèmes de vie. Le politicien d'hier est un étranger dans ce Congo nouveau, et ses miliciens font figure d'envahisseurs ». (**Un missionnaire catholique au Congo-B**, manuscrit, 08/1999).

« La guerre civile au Soudan a pris des dimensions atroces, fratricides et génocidaires au cours de ces 16 dernières années. Nous avons pris connaissance qu'il y a au moins deux millions de morts [...].

Nous vous rappelons [...] ce qui se passe au Soudan [...] :

- la restriction injustifiée de la liberté de culte et de la pratique de la foi des non-Musulmans ;
- l'esclavage ou les pratiques similaires ;
- la torture des personnes pendant leur détention [...] ; [...].

Nous dénonçons [...] le bombardement aérien systématique par le gouvernement soudanais de cibles civiles dans presque tous les endroits affectés par la guerre. De plus, nous déplorons la politique du gouvernement soudanais qui consiste à empêcher la distribution de nourriture dans les régions affectées par la famine dans le Soudan du Sud, dans les monts Nouba et les collines de l'Ingenassa. [...]

Nous faisons appel à la Communauté internationale pour qu'elle prenne conscience du déroulement de la tragédie au Soudan. Nous faisons appel pour une action immédiate pour mettre fin à cette tragédie. [...] ». (Appel signé par les **81 évêques de l'Association des Conférences épiscopales de l'Afrique de l'Est**, à Nairobi le 06/08/1999).

« *[La compagnie pétrolière américaine] Unocal souhaite la création d'un pipeline qui partirait du Turkménistan et irait jusqu'au Pakistan en traversant l'Afghanistan. Cette compagnie américaine a beaucoup financé les talibans* ». (**Ahmed Shah MASSOUD**, chef de l'opposition armée aux talibans afghans. Interview à *Libération* du 31/08/1999).

[Épinglons pour une fois un pétrolier américain : le financement des talibans est indéfendable. Il se trouve que cette compagnie sans scrupules est le partenaire choisi, pour l'exploitation du gaz birman, par la narcodictature militaire de Rangoon, auteur de crimes contre l'humanité. Et par Total].

Crimes contre l'humanité

« *[Le Tribunal pénal international d'Arusha (TPIR)] n'est pas un tribunal de vainqueurs. [...]*.

C'est une stratégie tout à fait appropriée que de s'être concentré, comme on l'a fait dans les premières années, sur une entreprise criminelle qui s'est manifestée du début d'avril jusqu'à la fin de juillet 1994 par le crime probablement le plus odieux commis depuis la dernière guerre mondiale [...].

J'ai toujours dit qu'il n'y avait aucune exclusion dans le champ d'enquête du Tribunal [...] *[et que]* en temps et lieu et s'il y a lieu, et de la façon dont on procède, car ce sont des enquêtes qui ne s'étalent pas sur la place publique jusqu'au moment où les accusations sont prêtes à être présentées à un juge pour confirmation, il serait tout à fait approprié de s'interroger sur des participations autres que celles qui sont impliquées directement dans la perpétration du génocide [...]. Ça ne fait pas de doute dans mon esprit et je ne peux pas imaginer que mon successeur ait une vision profondément différente des choses, puisque c'est le mandat explicite du procureur ». (**Louise ARBOUR**, procureur du TPIR, remplacée depuis par Carla del Ponte. Déclarations à Kigali, au terme d'une visite d'adieux. FH, 07/08/1999).

[En termes prudents, le procureur explicite la démarche du TPIR : d'abord, se concentrer sur le génocide, ses mécanismes, l'établissement des principales responsabilités ; ne pas s'en laisser détourner par de fausses symétries. Mais, puisque cette première phase a porté ses fruits, le refus d'une « justice de vainqueurs », décisif pour la crédibilité du Tribunal, peut conduire au procès des crimes contre l'humanité commis en 1994 par certains éléments du parti victorieux. Tel est en effet le mandat du TPIR.

Il conviendrait aussi de l'étendre au-delà du 31 décembre 1994, dans un but dissuasif dont la région a besoin. Il faudra bien en effet juger les crimes contre l'humanité commis ou présumés durant les deux guerres de l'ex-Zaïre (1996-97 et 1998-99), ceux notamment du printemps 1997 au sud de Kisangani. D'autre part, un observateur des Nations unies constatait début septembre 1999 une recrudescence des viols commis par les Interahamwe opérant au Sud-Kivu. Pour plusieurs associations de défense des droits de l'homme, ce recours accru et délibéré au viol signifie qu'il est désormais utilisé comme "arme de guerre". De par son utilisation systématique, il relèverait du crime contre l'humanité].

« Ces gens *[tel François Harelimana, haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur du Rwanda durant le génocide de 1994]* sont arrivés ici avec toutes les autorisations nécessaires. Ils ont bénéficié d'un sauf-conduit en bonne et due forme pour quitter leur pays. Qui les a aidés. Pourquoi ont-ils pu échapper à la vigilance habituelle de l'administration française ? De quelles complicités ont-ils bénéficié ? [...]

[Si la Commission de recours du droit d'asile leur refuse ce droit, pour présomption de participation au génocide, la France] les livrera-t-elle au Tribunal pénal international ? Son attitude sera un test des moyens mis en œuvre pour aider cette juridiction ». (**Pierre HENRY**, directeur de *France Terre d'asile*, cité par *Libération* du 18/09/1999).

[Harelimana n'est que la face émergée de l'iceberg. Il a simplement eu le culot de solliciter le droit d'asile, ce dont se dispensent des compatriotes plus coupables que lui. La France reste de fait la plus accueillante des terres d'asile pour génocidaires présumés. Aucun n'y a été jugé, ou n'en a été expulsé].

Etc.

« L'attitude de la France est injustifiée et pire que celle des États-Unis qui, eux, ont un peu collaboré à l'enquête ». (Le juge **Rosario PRIORE**, chargé de l'enquête sur la tragédie aérienne du 27/06/1980 - un DC9 civil italien, avec 81 personnes à bord, fut abattu au large de la Sicile. Cité par *Libération* du 08/09/1999).

[Le juge a envoyé en cour d'assises quatre généraux italiens pour « haute trahison », les accusant d'avoir « entravé l'action du gouvernement » lors de ce désastre en cachant la présence probable d'appareils militaires occidentaux (sans doute américains ou français) autour du DC9 d'Itavia. Celui-ci ne serait pas tombé à la suite d'un infarctus du pilote, comme avait conclu la commission d'enquête, mais aurait été touché par erreur lors d'un combat aérien, où était visé un Mig libyen. Paris dément toute présence d'un avion militaire dans la zone concernée. Rome n'est pas convaincue. Il faut dire que la France a un vrai problème de crédibilité dans les "enquêtes" sur les faits de guerre ou attentats contre des avions civils : le DC9 d'Itavia, le DC10 d'UTA, le Falcon 50 d'Habyarimana. Le Secret Défense n'en peut plus de protéger trop de monde : responsables militaires ou civils, alliés en tous genres].

À FLEUR DE PRESSE

Afrinews Burkina, On a chèrement payé votre richesse, alors remboursez !, 14/9, Maria SANON : « Les militaires burkinabé ayant participé à la guerre au Liberia et en Sierra Leone réclament du régime de Blaise Compaoré un autre "geste" de 15 milliards *[de FCFA]*. Dans une lettre adressée [...] au journal *L'Indépendant*, ils racontent comment ils ont participé et survécu à la guerre du Liberia et quels ont été les termes de l'accord qu'ils ont passé avec le régime en place avant de s'embarquer dans cette aventure macabre. Ils reviennent à la surface [...] convaincus d'avoir été trompés par leurs commanditaires. Ils prennent à témoin le président libérien Charles Taylor. [...]

Ils ont perdu quelques-uns de leurs camarades au front, mais également de retour [...] au pays, par suite [...] des mésaventures vécues dans la forêt libérienne et sierra-léonaise. Ils avancent qu'ils sont les témoins du convoi des armes du Burkina au Liberia et racontent que monsieur Salif Diallo, actuel ministre de l'Environnement et de l'Eau, a activement participé à ce transfert et qu'il ramenait des caisses de pierres précieuses qu'on a écoulé à partir du Burkina. [...] Le Nigeria et l'ex-OUA, ou la Vraie (après le sommet de Syrte), ont-ils encore besoin d'enquête pour prouver l'intervention burkinabé dans ces guerres ? [...]

La guerre au Liberia et en Sierra Leone nous valent aujourd'hui une haine séculaire des peuples dont les fils et filles ont péri ou été handicapés de nos mains ; le risque de vengeance est tel que tout Burkinabé qui s'aventure de nos jours dans ces pays doit désormais compter avec ».

[Ainsi se manifeste de plus en plus ouvertement ce que nous écrivons depuis plusieurs années : à travers son régime et son dirigeant modèles (le Burkina de Compaoré), la Françafrique a joué un rôle majeur dans les épouvantables guerres civiles du Liberia et du Sierra Leone. Les pierres

précieuses n'étaient pas perdues pour tous les réseaux... Et le "gentil" Compaoré se retrouve complice de la démultiplication d'une atroce invention : la loterie à la mutilation, systématisée par les rebelles sierra-léonais.

La « Vraie OUA », parrainée à Syrte par Kadhafi, risque d'autant moins d'enquêter que le mégalomane libyen - allié de plus en plus fréquent de la Françafrique - a été le premier bailleur de fonds des guerres civiles au Liberia et en Sierra Leone (cf. notamment le *Mail & Guardian* de Johannesburg, 16/10/1998).

La Lettre du Continent, Total/Elf, guerre de l'ombre, 02/09/1999 : « En Angola, des émissaires des deux compagnies [Elf et Total] sont allés, preuves à l'appui, raconter au président angolais Eduardo dos Santos que "l'autre camp" avait des contacts coupables avec la rébellion de Jonas Savimbi (Unita)... ».

[Comme simultanément Elf et Total/Finna ont cher payé, auprès de la présidence angolaise, certaines des meilleures parts du pactole pétrolier local (l'un des plus prometteurs qui soient), il se vérifie que nos deux compagnies nationales financent en Angola les deux côtés de l'effroyable guerre civile. Il n'est pas prévu que leur fusion y change quoi que ce soit.

Pendant ce temps, selon Africa Confidential (17/05/1999), « les budgets angolais sont généralement considérés comme de pures fictions ». Le régime pratique la fuite en avant par l'émission effrénée de papier monnaie. « La situation économique du pays est de plus en plus désespérée ». La production pétrolière, qui approche déjà les 50 millions de tonnes par an, « ne dégage guère de revenus. L'Angola s'est lourdement endetté, en se servant comme gage de la production pétrolière à venir ». En première ligne dans ces prêts gagés, à taux élevés : Paribas, la BNP et la Société générale...].

Libération, Elf : André Guelfi rattrapé par la Suisse, 18/09/1999 (Karl LASKE) : « Le juge Perraudin [...] a fait diffuser [...] un mandat d'arrêt international visant André Guelfi. [...] [En juin, il avait] entendu [...] Pierre Lethier, [...] français, résident suisse, [...] [qui fut à] la DGSE, [...] chef de cabinet [...] du général Imbot. Il y est devenu colonel, avant de se spécialiser dans un domaine réservé à la haute barbouzerie, celui d'intermédiaire dans les ventes d'armes. Charbon et pétrole aussi. Il a noué de solides contacts avec Alfred Sirven, l'homme-clé de l'affaire Elf, qui, de son côté, ne dédaignait pas mettre son grain de sel dans les ventes d'armes françaises à l'étranger. De 1993 à 1995, Lethier officie en qualité de "conseiller commercial" de l'Ofema (Office français de matériels aéronautiques). Puis il s'associe à son frère, ancien directeur de Giat Industries, qui s'est illustré dans une vente de chars Leclerc assez désastreuse à Abou Dhabi ».

[Il se confirme que l'argent détourné par Sirven était "branché DGSE", ou plutôt qu'un énorme pot commun pétrole-armes-charbon-etc. permettait à une élite barbouzarde de s'affranchir financièrement, d'accroître ses moyens de corruption, et donc de se moquer de tout contrôle démocratique].

LIRE

Jean-David Naudet, *Trouver des problèmes aux solutions. Vingt ans d'aide au Sahel*, OCDE Club du Sahel, 1999, 341 p.

Le titre reflète le ton décapant de cette étude, à la fois bilan et prospective, riche d'informations et pètrie de questionnements.

L'éditeur-commanditaire (le club des États et organisations donateurs, réunis par l'OCDE) peut surprendre ceux qui ignoraient l'esprit critique insufflé depuis l'origine par les animateurs du Club du Sahel. Il induit quand même des limites : la radicalité de l'interrogation sur l'aide et son avenir est quelque peu émoussée ; surtout, la dimension politique est sous-représentée.

Le futur de l'aide au Sahel est ainsi traité par un modèle économétrique, alors que directement ou indirectement, Paris décide de près de cet argent. Or les interrogations sur les raisons de cet "investissement" de la France, sur ses biais, sur ses mutations possibles ou probables, ne sont guère traitées à l'OCDE.

Dans cet exercice qui, non sans arguments, prône « sagesse » et « équilibre », il n'était pas inutile de rappeler certains impacts positifs de l'aide, dans le domaine de la santé, de l'alimentation, des infrastructures, de l'eau potable. Mais faut-il ajouter aux effets bénéfiques l'« appui à la plupart des consultations électorales », quand il se double le plus souvent d'une coopération à leur truquage, au grand dam de la démocratie ? ou le soutien « à certains médias tels que la télévision », principal instrument de propagande de pouvoirs illégitimes et prédateurs ? On ne le répétera jamais assez, l'engagement d'un pays dans la solution de ses problèmes a une dimension éminemment politique.

Si elle ne pouvait être explicitée dans cet ouvrage, elle est sous-jacente en maints passages où il est question du respect des intéressés - voire de la qualité intervenants. L'aide est si pleine de pièges, de cercles vicieux, que seuls des "artistes" parviennent à les déjouer.

Par rapport à un certain "volontarisme" ambigu de l'aide, la vraie question est l'application résolue du premier principe d'Hippocrate, "D'abord ne pas nuire" : savoir s'abstenir quand l'action est plus nocive que l'inaction. À sa façon, l'auteur illustre ce principe dans son dernier chapitre, qui invite à « une nécessaire retenue ».

L'on adoptera volontiers la conclusion de ce livre stimulant : « La bonne distance, entre proximité et indifférence, se situe ni trop loin pour ne pas succomber aux sirènes du cartiérisme, ni trop près pour éviter d'envahir et d'étouffer ».

International Crisis Group, *The Agreement on a Cease-Fire in the Democratic Republic of Congo. An Analysis on the Agreement and Prospects for Peace*, 53 p., 25/08/1999.

Comme souvent, l'ICG produit sur une situation très mouvante et complexe une analyse claire et précise. Un bon outil.

Association Survie, 57 avenue du Maine, F75014-Paris - Directeur de la publication : François-Xavier Verschave - Imprimé par nos soins

Commission paritaire n° 76019 - Dépôt légal : Octobre 1999 - ISSN 1155-1666 - Abonnement: 95FF (Étranger: 120FF)

Tél. (33 ou 0)1 43 27 03 25 - Fax (33 ou 0)1 43 20 55 58 - survie@globenet.org - <http://www.globenet.org/survie>